



Règlement du TOUR KIDS

2025/2026

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le Tour Kids est un circuit ouvert aux jeunes golfeuses et golfeurs licenciés d'un club affilié au Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche et inscrits à l'École de Golf de ce club, répondant aux critères de sélection d'âge, de niveau et à jour de leur questionnaire de santé ou certificat médical (obligatoire).

Des joueuses et joueurs de Comités extérieurs pourront participer au Tour Kids, sous réserves qu'ils répondent, dans leurs Comités respectifs, aux critères ci-dessus énoncés. Ils ne participeront pas au classement final du Tour Kids.

Le TOUR KIDS :

- ⇒ **se joue en année scolaire,**
- ⇒ **concerne tous les jeunes de U8 à cadets,**
- ⇒ **comprend un classement individuel et un classement par équipe,**
- ⇒ **se joue en score maximum (Par + 4).**



Les catégories de jeu

Deux plateaux avec, pour chacun, un classement Filles et Garçons pour chaque catégorie d'âge.

Niveau minimal pour participer : Drapeau bleu (avec accord du pro)

Seuls les résultats des joueuses et joueurs ayant le drapeau blanc seront envoyés à la ffgolf et ce, conformément aux préconisations de cette instance.

- **Plateau A - Index > 36**

- U8 / Poucets / Poussins Garçons et filles : Orange
- Benjamins / Minimes :
 - Filles : Orange
 - Garçons : Violet
- Cadets :
 - Filles : Violet
 - Garçons : Rouge

- **Plateau B – index < 36**

- U8 / Poucets Garçons et Filles : Violet
- Poussins :
 - Filles : Violet
 - Garçons : Rouge
- Benjamins :
 - Filles : Rouge
 - Garçons : Jaune
- Minimes :
 - Filles : Rouge ou bleu (suivant niveau général du potentiel)
 - Garçons : Jaune ou blanc (suivant niveau général du potentiel)
- Cadets :
 - Filles : Rouge ou bleu (suivant niveau général du potentiel)
 - Garçons : Jaune ou blanc (suivant niveau général du potentiel)

Les catégories sportives prises en compte seront celles de 2026 (cf tableau ci-après)

L'index pris en compte pour la détermination du plateau sera celui du jour de la 1^{ère} participation à une étape du Tour Kids.

Par dérogation, un enfant peut, en début de saison, demander à être changé de plateau, après avis favorable de son pro. Ce choix l'engage pour toute la saison du Tour Kids.



Le classement

Chaque étape du Tour Kids est prise en compte pour l'index.

À l'issue de chaque épreuve, des points seront attribués à chaque joueur, par catégorie d'âge, de sexe et de plateau, selon son classement en BRUT.

40 pts au 1^{er}, 30 pts au 2nd, 25 points au 3^{ème}, 22 points au 4^{ème}, 20 points au 5^{ème}, 19 points au 6^{ème}, 18 points au 7^{ème}, 17 points au 8^{ème}, 16 points au 9^{ème}, 15 points au 10^{ème}, 14 points au 11^{ème}, 13 points au 12^{ème}, 12 points au 13^{ème}, 11 points au 14^{ème}, 10 points au 15^{ème}, 9 points au 16^{ème}, 8 points au 17^{ème}, 7 points au 18^{ème}, 6 points au 19^{ème}, 5 points au 20^{ème}, 4 points au 21^{ème}, 3 points au 22^{ème}, 2 points au 23^{ème}, 1 point aux 24^{ème} et suivants.

Le classement définitif du Tour Kids sera calculé par l'addition des points de chaque rencontre.

Le classement par équipe sera établi en attribuant 1 point aux Écoles de Golf des 3 premiers joueurs de chaque catégorie des 2 plateaux, après chaque rencontre.

Les classement individuel et classement par équipe seront établis après chaque rencontre.

A la fin des rencontres, les joueurs ayant participé à toutes les étapes du Tour Kids recevront la médaille de l'assiduité.

Consignes générales

Pour les joueuses et joueurs en situation de handicap, et quel que soit leur âge, un accompagnateur pourra être autorisé afin de faciliter le déroulement de la partie. Un justificatif (déclaration MDPH, Medical Pass, EDGA, certificat médical) devra être communiqué au comité, au moment de la 1^{ère} inscription, pour justifier de cette autorisation exceptionnelle.

Les cadets sont tolérés pour les joueuses et joueurs U8 et U10 lors de leur 1^{ère} année de Tour Kids et à la condition de ne pas interférer, de quelque façon que ce soit, dans le jeu (distance, choix de clubs, ligne de putt, etc...)

Chariot obligatoire pour les U8 et U10.

Le comité pourra désigner pour chaque partie un suiveur officiel afin de surveiller le déroulement de la partie, vérifier les scores annoncés et rappeler aux accompagnateurs les règles ci-dessous énoncées.

Tout accompagnateur, hors suiveur officiel ou cadet toléré, devra se tenir à une distance minimum de 50 mètres par rapport aux joueuses et joueurs.



Chaque joueur ne pourra être suivi que par 2 accompagnateurs au maximum (cadet compris)

L'accompagnateur ou suiveur ne devra pas interférer, de quelque façon que ce soit, dans le jeu (distance, choix de clubs, ligne de putt, etc...). Il devra respecter les règles de sécurité et l'étiquette.

Les A.S. et les pros devront inviter parents et/ou accompagnateurs à prendre connaissance de la « fiche de suiveurs de parties » et des « règles de caddeage en compétition de votre enfant », documents édités par la ffgolf.

Tous les instruments de mesure sont interdits (télémètre, montre connectée, application sur portable, etc ...). Ces dispositions s'appliquent aux joueurs, aux cadets, aux suiveurs officiels et aux accompagnateurs.

Modalités pratiques

- Inscriptions : avant le mercredi soir (20 heures) précédant l'épreuve, **exclusivement dans le fichier prévu à cet effet.**
- Coût : 15€ par étape et par enfant incluant un jeton de practice. Le club accueillant la compétition facturera directement au Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche, le coût de la prestation convenue. Le comité répercutera les factures à chaque AS. Seuls les joueurs dont l'AS ne prendrait pas en charge l'inscription paieront directement les droits de jeu au club organisateur. Les forfaits non justifiés seront facturés
- Les terrains devront être disponibles à compter de 9 h (en général, les départs entrent dans le créneau 9h - 14h).
- Un club pourra accueillir une compétition à la condition que, le jour de la compétition :
 - son terrain ait des repères de distance matérialisés (provisoires ou permanents) aux 50, 100 et 150 mètres.
 - Il puisse offrir un service de petite restauration
- Informations médicales : Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.
- Défi brillateur : Le club hôte doit obligatoirement disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours.
- Le comité saisira sur RMS 9 les inscriptions et les départs et déléguera la compétition au club hôte.
- Les cartes de score seront éditées et les résultats seront saisis, dans le RMS 9 du comité, par le club hôte et ils seront envoyés à la ffgolf par le comité, sauf pour les joueuses et joueurs n'ayant pas le drapeau blanc ou n'étant pas classés.



- Le club accueillant la compétition devra prévoir un starter, une voiturette pour le membre du comité présent et un petit goûter disponible au fil du recording.
- Le comité d'épreuve sera composé :
 - du président du Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche qui pourra déléguer
 - du président de l'AS du club accueillant l'épreuve qui pourra déléguer
 - du directeur du golf qui pourra déléguer
- Les résultats seront communiqués le soir même aux pros.
- La remise des prix, à l'issue de toutes les étapes du Tour Kids, sera faite, au sein des écoles de golf, par le Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche
- L'inscription d'un jeune à une épreuve du Tour Kids emporte autorisation des parents :
 - à filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, leur(s) enfants(s)
 - à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de de leur(s) enfants(s) sur le site internet du Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche, sur le site Facebook du Tour Kid's et/ ou du club organisateur de l'épreuve à l'exclusion de toute autre utilisation de l'image dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation tacite pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite adressée au Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche



CATÉGORIES D'AGES 2026

Enfant

Age : 0-8 ans
2018 et moins

Poucet(te)

Age : 9 ans et 10 ans
2017 et 2016

Poussin

Age : 11 ans et 12 ans
2015 et 2014

Benjamin(e)

Age : 13 ans et 14 ans
2013 et 2012

Minime

Age : 15 ans et 16 ans
2011 et 2010

Cadet(te)

Age : 17 ans et 18 ans
2009 et 2008